

PROGRAMME DE FORMATION

THEMATIQUE : Formation et passage du Test CACES ® R 490 :
GRUES HYDRAULIQUES AUXILIAIRES OU GRUES DE CHARGEMENT

NIVEAU : Initial

TYPE D'ACTION : Action de formation

TARIFS : Voir le devis ci-joint ou la grille tarifaire (site internet, affiché dans nos locaux).

DELAI D'ACCEPTATION : Mise en place de votre formation, dès retour du devis signé et accord du financement.

DUREE : Trois journées de formation, soit 21 heures.

LIEU : Dans les locaux de notre partenaire, FORMA+, à Nice

PUBLIC : Toute personne souhaitant utiliser des grues hydrauliques auxiliaires sur porteur, ou grues de chargement et passer un C.A.C.E.S. ® R490.

ACCESSIBILITE HANDICAPE : Immeuble accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour tout autre handicap nous consulter.

EFFECTIF : 1 personne.

PRE-REQUIS : Reconnu apte au travail par la médecine du travail.

INTERVENANT : Notre partenaire Forma+, formateur qualifié en sécurité et conduite des engins de manutention. Testeurs reconnus aptes à la fonction par un organisme certificateur de qualification.

OBJECTIF DE LA FORMATION :

Etre capable de manipuler une grue auxiliaire dans le respect des règles de sécurité. Apporter les connaissances nécessaires pour satisfaire aux tests d'évaluation selon la recommandation R490.
Préparer à l'obtention de l'autorisation de conduite dans le respect du décret du 02 décembre 1998.

CONTENU DE LA FORMATION THEORIQUE ET PRATIQUE :

- 1- **Règlementation :**
 - Organisme de prévention
 - Rôles et responsabilités
 - Conformité du matériel
- 2- **Conduite :**
 - Consignes particulières
- 3- **Matériel**
 - Identification des modes de commande
 - Identification des équipements de prise en charge

- 4- Limites et capacités :
 - Risques liés à la manutention, à l'élingage, à l'environnement, à l'utilisation des énergies mises en œuvre (mécanique, hydraulique)
- 5- Technologie :
 - Caractéristiques et composants de la grue
 - Stabilité
 - Courbe de charge
 - Limites d'efficacité
- 6- Positionnement
- 7- Exploitation de la grue
- 8- Prise et fin de poste
- 9- Vérification et entretien d'usage
- 10- Tests d'évaluation
 - Théorie et / ou oraux
 - Pratique
 - Les responsabilités de chacun

LES METHODES PEDAGOGIQUES :

Méthodes actives adaptées à la formation des adultes. Salles de cours équipées. Terrain ou aire d'évolution. Utilisation d'une grue auxiliaire ou de chargement. Organisation par ateliers pédagogiques.

MATERIELS ET OUTILS :

L'organisme de formation met à disposition des participants, sur son site :

- Les engins
- Le site
- Les équipements nécessaires pour la réalisation de l'action de formation et le passage des tests CACES®.
- Une documentation est remise à chaque stagiaire

Le stagiaire doit se présenter au stage avec :

- Ses équipements de protection individuelle E.P.I (chaussures de sécurité, gants, gilet)
- Une pièce d'identité
- Un stylo pour écrire.

LES MODALITES D'EVALUATION ET DE SUIVI :

Évaluation pédagogique : au cours de la formation, des évaluations formatives au travers de questionnaires et de mises en pratique sont réalisées.

Evaluation pédagogique finale : à l'issu de la formation, chaque stagiaire est soumis à un test final permettant de vérifier les compétences, connaissances et savoir-faire acquis durant le stage.

Évaluation de satisfaction « à chaud » : elle permet à chaque stagiaire d'exprimer son opinion sur le déroulement du stage au travers de divers indicateurs de qualité.

Évaluation de satisfaction « à froid » : un mois après la formation, le stagiaire a la possibilité de formuler son ressenti sur la formation, son efficacité, son bien-fondé avec un regard plus objectif, riche d'un mois d'expérience nouvelle. L'analyse de ces retours nous permet d'améliorer sans cesse nos formations et de les adapter au plus proche du besoin de nos clients.

Sanction du stage : Délivrance d'une ATTESTATION DE STAGE ainsi qu'un Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité (CACES®) pour les grues auxiliaires conforme à la recommandation R 490 de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie.